

Région NORMANDIE / Département du CALVADOS  
Arrondissement de BAYEUX / Canton de THUE ET MUE

Commune  
de  
FONTAINE - HENRY

---

**Conseil Municipal**  
**Séance du 16 mai 2022**  
**COMPTE-RENDU**

L'an deux mil vingt et deux, le seize mai à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Cyrille ROSELLO de MOLINER, Maire.

Présents : Messieurs ROSELLO-DE-MOLINER Cyrille, D'OILLIAMSON Pierre-Apollinaire, FREMONT Jean, MALINE Geoffroy. Mesdames ALVADO Corinne, CREVON, Nathalie, HAMELIN Delphine, LAMARE Caroline, FOUQUEZ Tiphaine.

Absent excusé : CHRETIEN Loïc.

Pouvoir : CHRETIEN Loïc donne son pouvoir à M. MALINE  
Madame Delphine HAMELIN a été élue secrétaire de séance.

## **1 Approbation du précédent compte rendu**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

## **2 Choix du lieu et d'utilisation de la cabine téléphonique anglaise – organisation de la livraison**

Lecture du mail envoyé par Véronique Mauduit, présidente du Comité de Jumelage concernant l'arrivée de la cabine.

La cabine arrive le 18 juin dans la matinée par camion.

Il faut la décharger. Guillaume HAMELIN le fera avec son Manitou. Il a bloqué la journée.

Les frais engendrés par les Anglais pour le transport seront réglés par le comité de Jumelage. En échange, la commune leur versera une subvention exceptionnelle. Les frais ne sont pas encore définis.

- Lieux proposés : Place de la Fontaine-Place des Canadiens-Lavoir

Décision du lieu à l'unanimité : à l'emplacement de l'ancienne cabine, sur l'herbe à côté du lavoir, rue des rosières.

Une dalle béton de 1ml \*1ml est à prévoir avant l'arrivée de la cabine.

- Utilités proposées : échange de graines, plantes, magazines, journaux – boîte à lire – dépôt de dépliants touristiques.

Décision à l'unanimité : échange journaux/magazines + prospectus touristiques + cartes randonnées

Delphine HAMELIN se chargera d'approvisionner la cabine en prospectus touristiques.

Une inauguration de la cabine est prévue le 27/08/2022 lors de la venue des Anglais.

Pour le moment il est prévu de se réunir à 11h devant la cabine et de faire un pot de l'amitié dans le lavoir.

Le ou les bandeaux « TELEPHONE » devraient être remplacés par le nom des communes jumelées.

Jean FREMONT se charge de la conception d'une plaque commémorative Anglais / Français.

### **3 Subventions exceptionnelles**

- Comité de jumelage pour les frais engendrés par la cabine. Montant à définir – Oui à l'unanimité
- Au cœur de Fontaine pour les frais du groupe des feux de la St Jean (400 €) – oui à l'unanimité
- SNSM Ouistreham pour le financement d'un canot insubmersible tout temps pour donner suite à désistement d'un mécène. (Courrier du 30/03/2022) – 200 € proposés – 9 Oui et 1 Non

### **4 Proposition d'honoraires pour le projet MAM (Maison des Assistantes Maternelles)**

Présentation du devis de Mme POLLET FERRY pour étude de faisabilité et d'avant-projet avec plan et proposition de l'estimation du montant des travaux : 4 464 € TTC

Le montant des travaux est estimé à 248 000 € pour le moment.

Des aides du CD14 et de STM peuvent être obtenue à hauteur de 70%.

Delphine HAMELIN se propose de contacter d'autres Architecte afin d'obtenir d'autres propositions tarifaires avant de prendre une décision.

### **5 Intégration de la Communauté de Communes Bayeux Intercom au SDEC Energie**

Avis favorables à l'unanimité.

### **6 Position du Conseil Municipal sur d'éventuelles demandes d'implantation d'éoliennes**

Exposition par Pierre-Apollinaire d'OILLIAMSON de la proposition faite aux propriétaires terriens concernant un éventuel projet Eolien sur Fontaine-Henry, et exposition de tous les travers de ce projet (vice de forme sur promesse de bail, effets néfastes sur l'environnement, l'immobilier ...).

Délibération du CM : avis défavorable sur l'implantation d'éolienne car site classé au patrimoine historique, raisons sanitaires...)

## **7 Indemnisation au couple Le Mullois/Renaude**

Le conseil municipal avait délibéré pour indemniser le couple mais n'avait pas déterminé le montant.

Le conseil municipal indemniserà à hauteur de 21€ le m<sup>2</sup> sur 37m<sup>2</sup>, soit 777€.

## **8 Informations et questions diverses**

- Invitation Thaon Semaine de la biodiversité
- Présentation commandes groupées d'arbres
- Demande d'implantation d'un nouveau camion pizza – oui à l'unanimité
- Présentation du dispositif « La rue aux enfants » - une réunion est prévue le 19/05 pour prendre connaissance du dispositif et voir comment l'adapter à Fontaine-Henry.
- Courrier Association des parents d'élèves de Thaon les Marelles – Fontaine-Henry n'est pas concerné.
- Présentation compte-rendu de l'agence routière Départementale
- Présentation des aides financières du SDEC
- Pose de jardinières par Jonathan
- Programmation du changement des photos vétustes, exposées dans le village l'année prochaine
- Choix d'une date pour l'édition d'ICI Fontaine
- Acceptation à l'unanimité d'intégrer Delphine HAMELIN à la commission d'appel d'offre
- Communication sur DCE des travaux au 3 rue de Scoriton déposé le 13/05 avec date limite des offres des entreprises au 10/06/2022.
- Réfection des indications des chemins de randonnée par Jean FREMONT
- Date de signature échange Indivision HAMELIN / Commune, pour le parking en haut de la petite rue, prévue le 02/06/2022.
- Constatation faite d'un manquement d'élagage chez certains riverains.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Les membres du Conseil Municipal

Le secrétaire

Le Maire